



Petites villes
de demain



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Terre saine
Communes sans pesticides



Journal Municipal d'Aurignac
janvier 2024

Inf'Aurignac

N°26



Vœux de Jean-Michel Losego, Maire, aux Aurignacaises et Aurignacais.

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Nous avons été, le Conseil Municipal et moi-même, très heureux d'accueillir la traditionnelle cérémonie des vœux, dans une formule renouvelée, faisant cette année la part belle aux associations à vocation culturelle. Nous avons souhaité régénérer quelque peu cet évènement car il nous importe qu'en début d'une nouvelle année nous ayons un moment convivial d'unité, capable de nous rassembler, toutes générations confondues.

Je le dis et le martèle depuis que vous m'avez confié la fonction de Maire d'Aurignac, les associations sont au cœur de notre projet municipal car ce sont elles qui font vivre le village, qui vous procurent des activités de loisirs, qui vous font vous rencontrer, qui créent du lien social. C'est pourquoi la Mairie, tant les élus que les agents, sont extrêmement dévoués à cette mission, pour leur permettre de concrétiser leurs idées, leurs projets.

Aussi, nous avons voulu profiter de la rencontre de ce dimanche 14 janvier pour souligner leur travail semaine après semaine, tout au long de l'année à Aurignac. Cette année, ce sont les associations à caractère culturel qui vous ont été présentées, nous examinerons les années prochaines la possibilité de vous présenter d'autres sujets associatifs.

J'ai l'occasion lors de mes vœux, dans mon discours, d'évoquer les évènements associatifs qui rythment l'année aurignacaise : le Tournoi de Pentecôte de Football, la rando des 3 Tours, le Festival Ciné-Sciences, les différents rendez-vous du Comité des Fêtes avec en point d'orgue la Fête locale, le Tournoi de Tennis, le Trail des Auri'Gines, Aurignac Sous Pression, etc ... auxquels se sont rajoutés cette année la Foire Agricole organisée par l'Association Cantonale de Valorisation Agricole (ACVA) et le cyclo-cross porté par le Cyclo Aurignac Club (CAC) sous la houlette d'Aurore Vandecavaye, deux évènements qui viennent parfaitement compléter le panel existant et qui devraient selon toute vraisemblance revenir en 2024. Enfin, j'adresse une mention spéciale à l'Association des Parents d'Élèves (APE) ayant accepté d'organiser le marché de Noël, qui fut une réelle réussite : toujours plus d'évènementiel donc à Aurignac tout au long de l'année, sans oublier bien sûr les deux tiers-lieux de la Glissade et de la Cafetière qui assurent des évènements publics tout au long de l'année, auxquels on peut ajouter le Musée-Forum de l'Aurignacien qui, sans être une association, participe activement à ce calendrier riche et dense.



Foire Agricole - 30 septembre 2023



Cyclo-cross - 22 octobre 2023

L'équipe municipale que je dirige remercie vivement ces bénévoles qui s'emploient à créer et assumer ces évènements, car nous mesurons parfaitement le temps et l'énergie qu'ils requièrent, surtout avec peu de moyens ... mais nous voulons aussi souligner tout le travail moins visible qui est réalisé pour assurer des activités associatives hebdomadaires pour tous, car là encore, il en faut du temps et de l'énergie pour tenir l'engagement sans flancher, sans relâcher, quelles que soient les conditions et sa propre forme, sans compter les aléas de la vie, de santé ou autres, avec parfois des adhérents exigeants, peu compréhensifs, en forte demande. C'est un échantillon de ces activités au long cours qui vous a été présenté lors de la cérémonie des vœux.



TRANSMETTRE – BÂTIR – RESTAURER – S'ENGAGER

Celles et ceux d'entre vous qui sont allés lundi dernier rendre un dernier hommage à Jean De Galard, Maire de Saint-André pendant 61 ans, auront entendu ces mots qu'il a incarnés et portés toute sa vie. Ces mots, je les assume, je les porte et ils guident mon action publique et celle de mon équipe. Bien sûr, nous ne partageons pas avec Jean De Galard les mêmes idées politiques : cela ne nous a jamais empêchés de débattre, d'échanger, de chercher des solutions pour notre territoire, pour notre population des Terres d'Aurignac et du Comminges. Nous avons parfois cherché à transcender les courants politiques pour avancer car quelques valeurs fortes nous étaient communes.

C'est cela la démocratie, c'est cela la République. Dans une société en conflit permanent qui se fracture, où l'on ne se parle plus mais où l'on s'invective, avec des positions de plus en plus dogmatiques et extrémistes, où l'essentialisme prend le pas sur l'universalisme, nous devons remettre l'Humain au-devant des dogmes, des catégories, des idéologies et des religions.

En 2024, les élections européennes seront organisées le 9 juin : les mouvements populistes ont le vent en poupe, je veux croire que ce n'est pas une fatalité. Si nous voulons retrouver une société d'apaisement, du vivre ensemble et de la solidarité, il ne faudra pas se tromper. Tout d'abord, il faudra aller voter, se déplacer, car cette élection est traditionnellement la moins courue. Mais il faudra, aussi, savoir faire barrage aux partis qui regardent trop obstinément vers Poutine, Orban, Erdogan et Miléi. Ces idées et cette manière de gouverner sont-elles ce que nous voulons pour la France ? Moi non, et je l'affirme clairement.



TRANSMETTRE, nous l'avons fait en 2023 par exemple en accompagnant le Conseil Municipal des Jeunes, le CMJ, élu en décembre 2021 dans cette soif de découvrir la vie publique, l'engagement citoyen et participer à la vie de la cité. Avant d'être renouvelé en décembre 2023 (car son mandat est de deux ans) et donc d'accueillir une nouvelle équipe, le CMJ a participé en 2023 à une Journée Départementale des Conseils de Jeunes à Toulouse au Conseil Départemental, il nous a aidé à baptiser l'école maternelle au nom de Joséphine Baker, symbole fort s'il en est d'humanisme, d'universalisme, de la transmission aussi. Le CMJ a également développé un projet de création d'un city stade que nous réaliserons en 2024, il a participé aux cérémonies de commémoration désormais organisées au Foirail, devant notre nouveau monument aux morts, réalisé quasiment

intégralement en régie, c'est-à-dire par nos propres agents municipaux.

Ce monument est conçu, avec l'aide de l'association des anciens combattants, pour être au cœur de la vie locale, suffisamment majestueux pour rendre un hommage respectueux des aurignacais qui ont perdu leur vie pour défendre notre Pays et dans un cadre verdoyant et fleuri, conformément à notre action municipale globale.



À proximité, se trouve la stèle Samuel Paty, qu'il faudrait d'ailleurs désormais associer au nom de Dominique Bernard, nous rappelant qu'au XXI^{ème} siècle, des femmes et des hommes perdent la vie pour avoir voulu transmettre nos valeurs républicaines à leurs élèves, dans le cadre même de leur mission d'enseignement, pour sauvegarder une nation qui leur assigne cette mission mais qui ne parvient plus à les protéger. Je voudrais aujourd'hui encore apporter tout notre soutien aux enseignants, d'Aurignac et d'ailleurs, dans leur mission quotidienne.

Les protéger, c'est aussi et surtout leur donner les moyens d'agir quotidiennement pour assumer leur fonction de base, qui est d'enseigner. Or, l'État, à travers son Gouvernement, ne semble pas encore prendre la mesure de l'enjeu car, encore et toujours, l'Éducation nationale en est à faire des économies au détriment du service rendu. En début d'année 2023, nous avons dû batailler pour empêcher la fermeture d'une classe à la maternelle et nous y sommes parvenus.

Je remercie toutes celles et ceux qui y ont participé : le conseil municipal, l'association des parents d'élèves, les syndicats professionnels, les conseils municipaux des communes des Terres d'Aurignac, le Député Joël Aviragnet et les représentants des collectivités départementale et régionale.



Cette année, c'est à l'école élémentaire Jacques Prévert que l'académie veut supprimer un poste ... pour un nombre d'élèves inférieur à seulement deux élèves au seuil de fermeture ... : nous allons encore nous battre, simplement pour maintenir la qualité d'un service public essentiel, qui devrait être défendu et porté par l'État ... Et c'est nous qui devons le faire ... Pendant qu'on fait cela, on ne fait pas autre chose ...



BÂTIR et RESTAURER : nous investissons également pour que les enseignants et les élèves puissent bénéficier des meilleures conditions possibles d'enseignement. C'est pourquoi, en 2023, nous avons engagé un gros programme de rénovation de l'école maternelle Joséphine Baker : ce bâtiment des années 50 était devenu une vraie passoire thermique inconfortable. Aussi, nous réalisons des travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation de la toiture et de modernisation électrique.



Nous sommes accompagnés financièrement par l'État (Fonds Vert et DETR-Plan de Relance), la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne et par la Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges (5C) par un fonds de concours.

Ce programme se terminera sur le premier semestre 2024 car, pour limiter les coûts d'impact et la désorganisation des classes, nous avons fait le choix de programmer les travaux uniquement durant les vacances scolaires sans délocaliser l'école.

Nous savons que nous devons dans les années à venir engager un programme similaire sur l'école élémentaire où, étrangement, c'est dans le bâtiment le plus neuf, inauguré en 2000, que les problèmes énergétiques sont les plus prégnants.

S'ENGAGER c'est inscrire la commune d'Aurignac dans son temps actuel, au XXI^{ème} siècle, dans un processus de développement durable sobre en énergies et en consommation de ressources naturelles. C'est une démarche que nous avons initiée dès 2014 et nous en mesurons aujourd'hui la pertinence aigüe.

L'hiver dernier, la question de l'énergie et de son coût menaçant d'exploser, nous avons dû prendre en urgence quelques mesures radicales, comme la fermeture de la salle paroissiale car le système de chauffage était inadapté, nous avons échangé avec les associations utilisatrices des différentes installations communales pour limiter les usages électriques, nous avons continué de poser des systèmes de contrôle et de coupure, nous avons aussi accéléré la rénovation de l'éclairage public avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDEHG), puisqu'à ce jour, toutes les anciennes lampes sodium ont été remplacées par des lampes LED et que nous avons supprimé 15 points lumineux en surnombre.



Nous avons également souhaité dès l'hiver dernier l'extinction nocturne de l'éclairage public. Malheureusement, celui-ci n'est pas encore en place car il faut préalablement équiper les postes de commande d'horloges astronomiques spécifiques mais les fournisseurs du SDEHG sont en rupture de stock, au vu du nombre conséquent de communes qui ont engagé cette même démarche simultanément. Il devrait être mis en place incessamment.

Toutefois, à côté de ces recherches d'économie, et en tenant compte aussi des besoins nouveaux, des évolutions dans l'organisation du village, nous avons ajouté deux coffrets de prises foraines : un au Foirail pour tenir compte de l'expansion du marché hebdomadaire et un à l'Allée de la Merci permettant son usage pour des spectacles et des animations.

Mais inscrire la Commune dans le XXI^{ème} siècle ne se fait pas à n'importe quel prix : je voudrais ici m'inscrire en faux sur des publications de presse qui ont voulu faire croire que j'étais à l'origine ou que j'activais des projets de parcs photovoltaïques au sol. Alors je voudrais rétablir la vérité. Oui, les communes, toutes les communes, vous avez pu le voir largement dans la presse, sont démarchées par des sociétés privées qui recherchent du foncier pour de tels très gros projets. Oui, j'ai reçu une société qui m'a démarché en ce sens. Elle avait visé trois sites différents mais n'avait à cet instant contacté aucun propriétaire. Nous en étions donc vraiment aux prémices de la démarche. Je leur ai exposé ma position, comme je l'ai d'ailleurs fait devant un collectif de riverains rencontré quelques mois plus tard : je ne suis ni pour ni contre sur le principe. Cela dépend du projet, de son implantation, de sa dimension, des conditions d'exploitation, etc.

Quelques mois après, la société est revenue et sur les trois projets, deux avaient déjà été abandonnés par refus des propriétaires. Le troisième pouvait avancer car le propriétaire était favorable mais de très nombreuses étapes étaient encore à réaliser (urbanisme, commission agricole, riverains, transport de l'électricité produite sur le réseau général, étude d'impact sur la préservation des espèces sauvages, etc.). Il n'y a donc pas vraiment lieu de s'alarmer comme cela a été fait par certains : certes, il faut rester vigilants, être en alerte mais il n'est pas nécessaire de jeter la suspicion comme cela a été fait, c'est très désagréable, notamment quand c'est fondé sur le mensonge et la distorsion des mots.



Nous poursuivons également la végétalisation du village et, à notre mesure, nous contribuons à la renaturation des sols. Ainsi, cette année, nos agents ont investi les anciens îlots bétonnés, créés en 2005 lors de la mise en place du sens unique, en ôtant le béton pour le remplacer par des plantations en pleine terre du plus bel effet.



Les arbustes les plus anciens ou en mauvaise santé sont supprimés, remplacés numériquement mais pas toujours au même endroit, ou bien peuvent faire place à de nouvelles plantations, toujours en pleine terre, au détriment des jardinières trop consommatrices en eau. Ainsi, la rue du Barry a été traitée en 2023, nous en avons profité pour améliorer la sécurité du stationnement et des cheminements piétons.

Les agents ont également créé un bassin au chemin de Las Bordes, pour traiter cette zone qui était peu ou prou abandonnée et sans entretien régulier. Des cuves de récupération d'eau de source y avaient été implantées pour limiter le recours à l'eau du réseau potable pour l'arrosage.



En mai, nous avons inauguré le jardin médiéval du Plateau (en face de l'église) et le jardin partagé (derrière le presbytère) supervisé par Alter'Ego et géré par quelques habitants impliqués.

Nos agents font évoluer constamment leurs pratiques puisque les bâches plastiques, fortement utilisées au départ pour limiter l'apparition des mauvaises herbes dans les massifs et garder l'humidité du sol, sont désormais petit-à-petit éliminées, enlevées si elles ne sont plus nécessaires ou remplacées par des bâches en matière biodégradable si elles restent indispensables.

L'ensemble de cette démarche est salué et valorisé par les partenaires puisque nous avons obtenu en 2023 le renouvellement de notre label « Engagé pour le Végétal » niveau 3, anciennement Zéro-Phyto.



Afin de privilégier les déplacements doux dans le village, le gros chantier de 2023, avec la rénovation de la maternelle, aura été l'aménagement d'un cheminement piétonnier Chemin de la Fontaine vieille. Là-aussi largement accompagnés financièrement par l'Europe (fonds LEADER), le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes 5C, nous avons traité un axe très fréquenté par les habitants d'Aurignac pour relier le centre-village à la zone sports-santé-loisirs qui s'est fortement développée depuis quelques années. Et les arrivées promises du city stade, du cabinet des kinésithérapeutes et du Comtal vont accentuer cette tendance.



Alliée à une extension du réseau d'assainissement collectif pour une mutualisation des chantiers, le projet s'est étendu sur quasiment toute l'année, avec son lot, comme tout chantier, de désagréments pour les riverains et usagers. Sa réalisation a également été compliquée par la difficulté à faire coïncider l'intérêt général porté par la Mairie et les intérêts particuliers des propriétaires privés, pour qui le changement d'habitudes n'est pas toujours bien compris et qui ont aménagé leur propriété en fonction des conditions de l'époque. Nous y sommes quand même parvenus, grâce à la compréhension finale de chacun, par l'engagement fort des élus municipaux et des agents, notamment l'agent de développement, et du maître d'œuvre que nous avons sélectionné.

Nous pouvons nous en féliciter car cela changera favorablement et de façon sécurisée les conditions de déplacement des piétons, voire des deux-roues. Je vous invite vivement à l'emprunter, vous verrez Aurignac différemment. Nous voulons aussi dissuader au maximum ceux qui l'empruntent en voiture, sans en avoir l'absolue nécessité, de continuer à le faire : ce n'est pas une rocade, elle n'en a pas les caractéristiques techniques suffisantes et ce n'est pas admissible pour les riverains et leur sécurité.



Pour progresser encore dans cette amélioration des mobilités, tant internes au village que vers l'extérieur, nous allons participer à une démarche expérimentale portée par le PETR Comminges-Pyrénées (*le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – pour faire simple, c'est un groupement des trois communautés de communes du Comminges*) au même titre que deux autres communes, une par communauté de communes, pour développer la mobilité en milieu rural en 2024. Nous nous y investissons à fond car c'est une question essentielle à la rencontre d'un meilleur développement de notre territoire rural et d'une amélioration des conditions de vie de ses habitants. Nous agissons pour bonifier la fluidité des déplacements dans le village mais nous savons que des progrès sont nécessaires.

Cette question est observée et suivie par les commerçants pour qui, bien évidemment, les facilités d'accès sont essentielles. Et celles-ci sont bien de notre responsabilité publique, même si on ne peut pas tout résoudre. Nous avons un tissu commercial de qualité, on le sait bien fragile, aux conditions instables, à l'équilibre difficile, notamment dans notre monde nouveau aux habitudes d'achat en mutation. Nous savons tous que la perte et la fermeture de deux ou trois d'entre eux modifie complètement le profil commercial du village et nos habitudes. Nous le regrettons comme vous toutes et tous, et nous en sommes tributaires. La Mairie n'a toutefois que peu de moyens légaux et financiers à sa disposition pour les aider autrement qu'en améliorant l'espace public, les déplacements, la sécurisation, et en créant de l'animation et des activités pour un village vivant et dynamique. Nous n'aimons pas les vitrines vides et fermées. Cette année, nous avons investi l'une d'entre elles particulièrement disgracieuse pour y afficher le programme culturel mais nous savons bien que la fonction première d'une vitrine n'est pas celle-ci.

Nous avons un marché hebdomadaire que beaucoup de villages nous envient, qui fait venir des visiteurs de l'extérieur, qui participe ainsi au dynamisme commercial profitant à tous. Nous continuons d'œuvrer en ce sens, nous continuons de réfléchir à tout ce que nous pourrions faire pour consolider le tissu économique mais peu de cartes sont entre nos mains car nous dépendons souvent de décisions privées et unilatérales sur lesquelles nous n'avons aucune prise. Toutefois, nous avons quelques idées pour agrandir les capacités de stationnement mais les solutions sont longues, nous aurons le temps de les réévoquer.

Nous œuvrons de manière générale pour développer la notoriété de notre village et pour que chacun s'y sente à son aise et y trouve tout ce qui est nécessaire à son épanouissement. La notoriété passe par notre participation aux événements régionaux ou nationaux. En 2023, la Route d'Occitanie a traversé Aurignac un beau samedi de juin. En 2024, quelque chose me dit que les JO auront une résonance à Aurignac ... mais je n'en dis pas plus, ne nous enflammons pas !



La Mairie continue de porter une saison culturelle volontariste pour compléter l'offre associative en faisant venir des spectacles théâtraux d'excellente facture au château, à l'Espace St-Michel ou ailleurs dans le village. Vous avez ainsi pu voir cette année « Harry, voyage en arithmétique », « Le-a Pâtissier-e », « Tandem », « En attendant Bojangles » et « Une peau plus loin ».

Nous avons également reçu une production Pronomade(s), « Les nids », durant une semaine entière nous invitant à déambuler dans le vieux village. Tous ces spectacles sont là pour nous divertir mais aussi pour nous faire réfléchir, c'est cela aussi l'engagement.



La notoriété nous permet par ailleurs de mobiliser les partenaires institutionnels pour qu'ils investissent à Aurignac.

C'est pourquoi nous avons candidaté et nous continuons de faire vivre les dispositifs « Petites Villes de Demain » avec l'État et « Bourg-Centre » avec la Région Occitanie.



Aussi, le Département a inauguré sa Maison Départementale de Proximité d'Aurignac, en modernisant son ancien centre médico-social route d'Alan pour créer un nouveau service d'accompagnement des habitants et mieux faire connaître ses dispositifs sociaux.

La Communauté de Communes 5C a finalisé son programme de modernisation de la piscine, rénovant ce lieu caractéristique de l'été aurignacais, lieu intergénérationnel de socialisation et de loisirs. À notre demande, à votre demande, elle a pris officiellement le nom de piscine intercommunale Marc Granjon, en souvenir de son serviteur le plus emblématique de tous.

Marc, membre du Conseil municipal, nous a quittés en février 2021.



Deux ans et demi après, en octobre, nous avons eu la douleur de perdre une autre membre du conseil municipal, Sylvette Bonnemaïson-Fitte à son tour terrassée par la maladie. C'est avec le cœur gros que nous l'avons laissée partir, la tête remplie de souvenirs et de bons moments, de son exemple aussi qu'elle nous lègue, et puis de l'amitié que nous lui devons bien pour son mari Benoît et ses cinq enfants.

L'année 2024 commence avec le recensement de la population à Aurignac. Il viendra sans doute valider ce que nous percevons intuitivement depuis quelques années. Tout le travail que nous portons tous ensemble, la Mairie, les institutions publiques, les associations, les commerces et entreprises et vous tous pour qu'on vive bien à Aurignac, et que je viens de décrire à travers ce retour sur l'année 2023, donne envie de venir s'installer ici. Nous accueillons de nouveaux arrivants régulièrement, des maisons réouvrent et se remplissent, le nombre de logements habités augmente.



Ce recensement piloté par l'INSEE est extrêmement important car il constitue une photographie de notre population à l'instant t. Il fournit des éléments statistiques qui sont utilisés pour de nombreux dispositifs, notamment pour l'attribution à la commune de la Dotation Globale de Fonctionnement provenant de l'État.

Aussi, je vous demande d'accueillir nos trois agents recenseurs Marie-Claire DELORME, Christophe DESCHAZEAUX et René REY le plus aimablement que vous puissiez le faire, et de répondre sincèrement aux questions. Il vous sera demandé de répondre si possible par internet pour faciliter le recueil des informations. Si vous ne savez pas le faire vous-même, un de vos proches plus à l'aise avec l'informatique peut le faire avec vous. En dernier recours, les agents recenseurs pourront collecter vos informations par écrit.

N'ayez crainte, les informations recueillies n'ont qu'une visée statistique et ne sont pas transmises individuellement à d'autres services de l'État.



J'ai déjà, au fur et à mesure des projets portés en 2023, dressé le planning de 2024. Nous allons poursuivre la rénovation de l'école maternelle et commencer à envisager celle de l'école élémentaire. Nous allons accompagner le nouveau CMJ et engager le projet proposé par leurs prédécesseurs, le city stade, à proximité du camping municipal, auquel nous adjoindrons une aire d'accueil pour camping-cars, une zone pour les cavaliers itinérants venant au camping, et si nous le pouvons, nous aimerions rénover et améliorer encore l'accueil au camping.



Je l'ai dit aussi, nous continuons à travailler avec les kinésithérapeutes pour leur permettre de créer un site de travail plus moderne et plus spacieux que l'actuel.

Nous avons engagé une réflexion pour implanter des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux existants : écoles, tribunes du stade, atelier municipal, etc ... mais aussi des ombrières sur des zones de parking comme au stade ou en face de la pharmacie. Nous avons engagé des discussions avec le PETR et avec l'Architecte des Bâtiments de France pour connaître les latitudes dont nous pourrions disposer.

Et pourquoi pas l'ancienne salle des fêtes ??? En effet, avec l'Association de Sauvegarde du Vieil Aurignac (ASVA), nous avons initié un projet de réhabilitation du site en une halle couverte et ouverte, renouant avec son profil historique initial avant qu'elle ne devienne la salle des fêtes que nous avons connue jusqu'en 2017. Mais pourquoi ne pas en profiter pour faire de cette surface une production d'électricité ? Même si cela a une infime chance d'aboutir, nous tenterons l'option, si cela ne dénature pas le Vieil Aurignac.



Décembre 2012 - Braderie



Juste à côté, dès cet hiver, nos agents vont transformer l'ancien garage du collège, au-dessus du boulodrome, en WC, pour les pétanqueurs sans commodités depuis l'incendie de la salle des fêtes, mais également ouverts au public, aux promeneurs du vieux village et mobilisables pour les animations qui auront lieu à l'Allée de la Merci.

Pour rester dans le Vieil Aurignac, les agents de la mairie ont commencé à plancher sur la création du deuxième jardin médiéval, en face de la chapelle Saint-Roch. Nous espérons, enfin, engager le diagnostic pour le château. Ce projet a été plusieurs fois repoussé par manque de temps, absorbé par les nombreux projets en cours.

Il nous faudra aussi enfin engager une réflexion, peut-être là aussi radicale, sur la rénovation de la Gendarmerie. C'est le dernier bâtiment de service public que nous n'avons pas encore rénové, il est urgent d'agir car les conditions de travail deviennent vraiment indécentes. Et le risque que nous prenons à ne rien faire, c'est de perdre ce service.

Concernant le Comtal, si je l'ai évoqué en présentant le cheminement doux, je reste dans l'expectative car les partenaires, tant l'AGAPEI que le Conseil Départemental, sont muets depuis quelques mois. J'espère parvenir à avoir des informations concrètes rapidement.



Enfin, le grand projet que nous voulons entamer en 2024 est de rénover la salle où s'est déroulée la cérémonie des vœux, appelée encore « ancienne salle paroissiale ». Depuis la mise hors service de la salle des fêtes, c'est le seul lieu que les associations peuvent mobiliser facilement pour leurs événements. Certes, elle ne peut pas accueillir tout ce qui pouvait se faire à la salle des fêtes, et sa rénovation ne nous exonèrera pas d'envisager la création d'une nouvelle salle, mais nous sommes convaincus qu'avec quelques aménagements et une légère extension, elle pourrait répondre à un fort pourcentage des besoins annuels des associations, ainsi qu'aux particuliers pour les événements familiaux.

Le projet est en cours : lundi 15 janvier, le premier dossier de financement, auprès de l'État, a été déposé et nous espérons engager les travaux à l'automne. Cela nécessitera de la neutraliser durant quelques mois mais c'est pour la bonne cause.



14 janvier - Vœux 2024

TRANSMETTRE BÂTIR RESTAURER S'ENGAGER RASSEMBLER

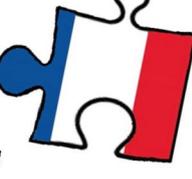
sont et restent nos exigences,
notre ligne de conduite pour vous servir.

2024 l'important c'est ...

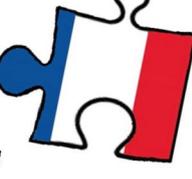
 L'important c'est la communication !

 L'important c'est la bonne gestion de la commune !

 L'important c'est favoriser le développement économique, l'action sociale !

 L'important c'est d'aider les associations !

 L'important c'est la culture !

 L'important c'est un village fleuri !

 L'important c'est un beau patrimoine !



Jean-Michel Losego,
le conseil Municipal
et le conseil municipal des jeunes
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2024.

